









Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

Candidature du Pays de Maurienne



PLAN

PLAN	2
CONTEXTE	4
AIDES AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES	7
- ACTION N°1 -	7
Animation de l'Operation Collective de Modernisation en Maurienne	7
- ACTION N°2 -	10
STRUCTURATION ET APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS	10
* Non pris en compte dans la base subventionnable du FISACAction 2-1 : Operationnalisation des « nouveaux » groupements de professionnels cantonaux	12
ACTION 2-1: OPERATIONNALISATION DES « NOUVEAUX » GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS CANTONAUX	13
ACTION 2-2: ACCOMPAGNEMENT DES « ANCIENS » GROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS CANTONAUX	15
- ACTION N°3 -	17
AMELIORATION DES PERFORMANCES DES ENTREPRISES	17
ACTION 3-1 : DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES COMMERCIALES	19
ACTION 3-2 : DEMARCHE DE PROGRES DES ENTREPRISES ARTISANALES	21
- ACTION N°4 -	24
Preservation du tissu commercial et artisanal de proximite	24
ACTION 4-1: Preservation des entreprises commerciales	25
ACTION 4-2: Preservation des entreprises artisanales	27
- ACTION N°5 -	29
VALORISATION DE L'ARTISANAT D'ART MAURIENNAIS	29
- Action n°6 -	32
Promotion de l'identite locale Maurienne	32
ACTION 6-1: Promotion du pays de Maurienne	34
ACTION 6-2: Promotion au niveau cantonal	36
- Action n°7 -	38
Affirmation d'une vitalite locale	38
ACTION 7-1: ANIMATIONS SUR LE CANTON DE LANSLEBOURG-MONT-CENIS	41
ACTION 7-2: ANIMATIONS SUR LE CANTON DE MODANE	43
ACTION 7-3: ANIMATIONS SUR LE CANTON DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE	45
ACTION 7-4: ANIMATIONS SUR LE CANTON DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	47
ACTION 7-5: ANIMATIONS SUR LE CANTON DE LA CHAMBRE	49

	Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services - Maurienne
ACTION 7-6: ANIMATIONS SUR LE CANTON D'AIGUEBELLE - ACTION N°8-	50 51
EVALUATION DE L'OPERATION	51
AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES	54
- ACTION N°9 - AIDES DIRECTES A LA MODERNISATION DES ENTREPRISES	54 54

CONTEXTE

La Maurienne est une vallée alpine longue de 120 km et composée de 62 communes réparties sur 6 cantons. C'est un territoire de montagne fortement déterminé par sa position géographique. Avec une superficie de 1 976 km² elle représente un tiers du département de la Savoie.



Malgré la diversité des visages de la Maurienne, la référence à l'entité vallée est très forte au sein de la population locale qui vit pleinement son appartenance à un véritable bassin de vie. La Maurienne est reconnue par l'INSEE. 44 000 personnes habitent la vallée, ce qui représente 11% de la population du département¹. Cette population est vieillissante avec 20% de retraités supplémentaires entre 1999 et 2006. Parallèlement et sur la même période, on observe une augmentation des jeunes de 8%.

La population est en augmentation sur les cantons d'Aiguebelle et de La Chambre, en entrée de vallée : il s'agit surtout de personnes des classes moyennes, notamment de couples avec enfants.

La disparition progressive de l'industrie lourde et la crise actuelle frappent de plein fouet l'économie et l'emploi de la Maurienne, traditionnellement marqués par des grands groupes industriels français d'électrochimie et d'électrométallurgie. La situation économique est en mutation rapide et durable. 500 emplois ont été supprimés en 2009, et les chefs d'entreprises de la vallée ont fait appel au chômage partiel pour 2 326 personnes². Sur l'année 2009 également, plus de 2 000 personnes étaient en recherche d'emploi³, soit une augmentation de près de 30% sur le premier semestre.

Il va sans dire que cette situation économique va avoir des conséquences négatives (non encore chiffrées) sur le tissu commercial et artisanal de la vallée. Par ailleurs, les suppressions de postes en cours et à venir laissent présager une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Les offres d'emploi ont quant à elles chuté de 20% par rapport à 2008, et plus de la moitié représente des offres saisonnières.

Pour maintenir les services à la population et les savoir-faire des professionnels, comme pour absorber une partie des pertes d'emploi, la Maurienne doit reconfigurer son appareil commercial et continuer la diversification et le renforcement de son activité économique, notamment en développant durablement le commerce et l'artisanat, mais également en renforçant son pôle touristique, pourvoyeur d'activités saisonnières.

Le Pays de Maurienne, produit d'une démarche volontaire et contractuelle des communes, est un territoire de projets ; il exprime la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres et constitue le cadre de l'élaboration d'un projet commun de développement durable : la Charte du Pays de Maurienne.

Le Pays est porté par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM).

Le SPM fut créé en décembre 2000 en substitution de l'association des maires de Maurienne existante depuis 1972 : il s'agit d'un syndicat mixte composé de communes et de structures intercommunales.

Le SPM a des compétences obligatoires et optionnelles dont la gestion des transports scolaires et de l'abattoir.

Les compétences obligatoires portent sur la mission de développement économique du territoire, la coordination de procédures contractuelles (contrats régionaux de développement, contrat de rivière...), le cadre de vie, l'environnement et la gestion d'un institut médico-pédagogique.

² Source DDTEFP janvier à septembre 2009

_

¹ Source INSEE RP 2006

³ Source Pôle Emploi

Le SPM est administré par un Comité Syndical composé de 71 délégués titulaires et dirigé par un président secondé de 7 vice-présidents. Il anime le Comité de pilotage des contrats de développement en cours. Ce comité est constitué du bureau du SPM, des conseillers régionaux, des conseillers généraux et de l'Etat représenté par le sous-préfet.

L'ambition de la Charte du Pays de Maurienne est de mettre en œuvre un développement global et durable dans une vallée conviviale à taille humaine. Cette ambition se décline en orientations stratégiques basées sur des constats, et auxquelles sont associés des objectifs que cette opération collective de modernisation en milieu rural va pleinement contribuer à réaliser.

✓ L'une des orientations stratégiques est de « *promouvoir, dans un territoire de montagne, une culture de services et de relations de niveau urbain* ». Un objectif associé à cet axe est d'améliorer l'offre commerciale en assurant sa qualité, son accessibilité et son adéquation avec les besoins de la population locale et saisonnière.

Cette OCM⁴ propose plusieurs niveaux d'intervention pour atteindre cet objectif :

- Au niveau international avec une présence sur Internet des commerçants et des artisans mauriennais (Actions 5 et 6-1)
- Au niveau du Pays, une structuration et un appui aux groupements de professionnels (Action 2)
- Au niveau des entreprises avec :
 - o Une démarche de progrès des entreprises commerciales (Action 3-1)
 - o Une démarche de progrès des entreprises artisanales (Action 3-2)
 - o De l'aide directe à la modernisation des entreprises (Action 9)

✓ Une seconde orientation stratégique de la Charte du Pays de Maurienne est de « *densifier et de diversifier le tissu économique* », en particulier en favorisant la transmission des entreprises, mais également via l'animation et la promotion du commerce et de l'artisanat :

- A l'échelle de la vallée :
 - o l'action 4 de cette OCM propose de préserver le tissu commercial et artisanal en facilitant la transmission / reprise des entreprises
 - o l'action 5 est spécialement orientée vers la valorisation de l'artisanat d'art
 - o l'action 7 vise à définir, préparer et réaliser collectivement une animation commerciale et artisanale à l'échelle de la vallée
- A l'échelle cantonale, des animations commerciales et artisanales de moindre envergure seront organisées régulièrement (actions 7-1 à 7-6)

✓ Enfin, pour « *poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié* » il s'agit notamment de communiquer sur les savoir-faire de la vallée afin de valoriser une nouvelle image de la Maurienne. La promotion de l'identité locale Maurienne est inscrite au titre de cette opération pour remplir cet objectif (Action 6).

⁴ Opération collective de modernisation en milieu rural

AIDES AUX COLLECTIVITES PUBLIQUES

- Action n°1 -

Animation de l'Opération Collective de Modernisation en Maurienne

CONSTATS

L'animation est indispensable pour la mise en place et la réussite du programme de développement.

Au regard de l'étendue du territoire concerné (62 communes, 6 cantons, 7 EPCI⁵, perspective d'une dizaine d'unions commerciales et artisanales regroupées en 6 unions cantonales), la présence de 2 animateurs Maurienne à plein temps est indispensable pour la réussite de cette opération.

Le bilan de l'Opération Rurale Collective de Moyenne Maurienne⁶ soulignait par ailleurs l'importance d'une communication régulière et de lien entre les acteurs du territoire ; Les animateurs proposeront des points réguliers sur l'avancement de l'opération faisant également intervenir les maîtres d'œuvres.

L'animation d'un FISAC⁷ requiert des compétences polyvalentes et pluridisciplinaires, parfois difficiles à trouver ; le recrutement de ces 2 animateurs pourrait se faire selon un schéma de complémentarité :

- Un animateur au profil « financier gestionnaire » s'occuperait principalement de la gestion financière et administrative de l'opération.
- Le deuxième animateur au profil « animateur, coordinateur » s'occuperait davantage du montage des opérations, du soutien aux groupements de professionnels, notamment dans leurs manifestations commerciales et artisanales, et de la bonne circulation de l'information entre les acteurs du territoire.

Les deux animateurs doivent impérativement travailler en binôme et être en lien permanent ; l'un étant complémentaire de l'autre. Par ailleurs, les intercommunalités s'engagent à dégager du temps de leurs salariés pour soutenir les projets collectifs cantonaux.

⁵ Etablissement Public de Coopération Intercommunale

⁶ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

⁷ Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

OBJECTIFS

- Promouvoir la procédure OCM8 auprès des entreprises artisanales et commerciales de la vallée
- Animer l'opération, sa gestion financière, le suivi des actions et le contrôle de la bonne réalisation des projets
- Renforcer la démarche collective

METHODES ET MOYENS

- Ajustement de l'opération à l'évolution du contexte et aux études sur le commerce et l'artisanat de la vallée, en partenariat avec les Chambres Consulaires, Maurienne Expansion et le cabinet privé sollicité pour l'action 8
- Promotion et animation de l'OCM au niveau de l'ensemble du territoire de Maurienne (6 cantons)
- Accueil et conseils aux professionnels du territoire
- Relais local des compagnies consulaires concernant l'action « aides directes à la modernisation des entreprises » : information, suivi et contrôle de la bonne réalisation des travaux
- Collaboration dans l'élaboration des études : cahier des charges, accompagnement des bureaux d'étude sur le terrain, relais des préconisations auprès des professionnels et suivi de réalisation
- Elaboration des dossiers de demande de financement pour les tranches ultérieures et du bilan des actions réalisées au titre du FISAC
- Travail avec les groupements de professionnels cantonaux et les personnes des intercommunalités leur apportant un soutien
- Réflexion avec les élus, les chambres consulaires et les professionnels, notamment sur le foncier et les résultats de l'étude Merlin
- Organisation d'actions de professionnalisation et de soirées d'informations
- Référencement et positionnement des artisans et des commerçants mauriennais sur Internet (moteurs de recherche...)
- Préparation des comités de pilotage, réalisation des bilans et des états d'avancement de l'opération, ainsi que des actions conduites
- Echanges d'expériences entre animateurs de procédures équivalentes

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Syndicat du Pays de Maurienne en collaboration avec le Comité de pilotage de l'OCM Maurienne

⁸ Opération Collective de Modernisation

⁻

⁹ Présidé par le Préfet ou son représentant et comprenant l'ensemble des partenaires de l'opération

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%	LC-CG73 obtenu	%
200 000 €	30 000 €	15%	200 000 €	30 000 €	15%	15 000 €	7,5%

- Nature des missions définies dans la fiche de poste de chaque animateur
- Qualité des procédures de recrutement
- Satisfaction des professionnels du territoire quant à l'intervention des animateurs
- Calendrier des réalisations pertinent et respecté
- Nombre et qualité des rapports (état d'avancement remis aux membres du comité de pilotage, demande de financement, bilans...)
- Efficacité de la collaboration dans l'élaboration des études et couverture de la diffusion des préconisations
- Nombre et qualité des évènements organisés
- Classement dans les moteurs de recherche

- Action n°2 -

Structuration et appui aux groupements de professionnels

CONSTATS

Les OCM Maurienne précédentes ont démontré qu'un fort soutien aux groupements de professionnels était, si ce n'est primordial, plus que nécessaire dans la réussite des actions et le bon fonctionnement des unions.

L'intervention s'adaptera aux besoins:

- Les trois cantons de Modane, Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Jean-de-Maurienne ayant déjà bénéficié d'un programme FISAC, leurs groupements ont un capital expérience à valoriser, à transmettre, mais aussi à renforcer. Il s'agit notamment de conforter les présidents d'unions dans leur rôle en palliant le manque d'expérience et d'information qu'ils ressentent.
- Pour les cantons de Lanslebourg-Mont-cenis, La Chambre et Aiguebelle, les professionnels ont besoin d'appui pour créer ou réactiver les groupements.

Certains cantons ne possédant pas d'armature commerciale de taille suffisante pour développer dans de bonnes conditions un groupement de professionnels totalement structuré, l'adossement à un groupement élargi permettrait la mutualisation des idées et des moyens¹⁰.

Un besoin d'être mis en contact avec des acteurs similaires a par ailleurs été exprimé par les professionnels¹¹: l'échange d'expériences et la création d'un réseau pourraient rassurer les professionnels et leur permettraient de partager leurs difficultés comme leurs succès. Ces échanges doivent permettre de sortir les chefs d'entreprises et les groupements de professionnels de leur isolement et constituer ainsi un facteur d'évolution.

Une majorité des professionnels, président d'un groupement ou non, a exprimé un besoin de connaissance et d'information qui pourraient être comblés en priorité, afin que l'opération se mette en place sur une base solide. Organisées transversalement au niveau de la Maurienne, des actions de professionnalisation permettront la rencontre des acteurs des différents groupements de professionnels mauriennais.

^{10 «} Le commerce en Maurienne - Diagnostic préparatoire à l'élaboration de l'OCMMR Maurienne » - Août 2007 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie (CCI)

¹¹ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

OBJECTIFS

- Créer et développer les groupements de professionnels
- Conforter le rôle des responsables de groupements
- Renforcer la cohésion des membres des groupements

METHODES ET MOYENS

- Convention signée entre le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre
- Définition d'objectifs et de critères pour les actions de professionnalisation et la mesure de leur impact
- Organisation d'actions de professionnalisation par un consultant, contenant à la fois des apports théoriques et des travaux pratiques :
 - o Développer et conduire une union commerciale et artisanale
 - o Programmer une action collective
 - o Accompagner plusieurs unions dans le montage d'une action collective
- Organisation par la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie) et Maurienne Expansion de conférences/soirées à thèmes tels que :
 - Utilisation d'Internet
 - o Avantages sociaux pour les chefs d'entreprises
 - o Les techniques de vente
 - o Fiscalité et réglementation des groupements professionnels...
- Participation des responsables, de membres du conseil d'administration et des animateurs des groupements et de l'opération lors de ces actions
- Sensibilisation des professionnels à l'évolution de leur environnement
- Rencontres et échanges d'expérience entre groupements
- Visite d'un groupement dynamique ou novateur et projet de rencontre annuelle avec celui-ci
- Intégration des bonnes pratiques et des succès observés dans les stratégies d'action des groupements

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u>: CCI de la Savoie interviendra à la demande des animateurs de l'opération en tant que conseil et centre de ressources dans

l'ingénierie du montage de l'action. Elle se réserve la possibilité de déployer son action en fonction de l'état des lieux précis du

territoire au moment du commencement de l'action (réformes de l'Etat, politiques locales concernant le commerce).

Maurienne Expansion

Cabinet privé

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
11 850 €	2 525 €	21%	3 400 €	1 700 €	50%

- Nature de la convention signée entre le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre
- Qualité, expérience et rapports des intervenants
- Participation des professionnels mesurée par listes de présence
- Satisfaction des professionnels mesurée par des interviews ou questionnaires
- Impact des interventions avéré
- Nombre de réunions organisées, participation et ordre du jour
- Evolution du fonctionnement des groupements et des actions collectives

^{*} Non pris en compte dans la base subventionnable du FISAC

Action 2-1 : Opérationnalisation des « nouveaux » groupements de professionnels cantonaux

CONSTATS

Trois des six cantons de la Maurienne n'ont pas bénéficié d'opérations collectives aidées par l'Etat : Aiguebelle, La Chambre et Lanslebourg-Mont-Cenis.

- Le Canton d'Aiguebelle compte 12 communes :
 - o Actuellement, il existe un groupement de professionnels au niveau du canton, mais cette association est en sommeil
 - o Le maintien d'une offre de proximité sur le canton d'Aiguebelle passe par une restructuration de l'organisation commerciale
- Le Canton de La Chambre est composé de 14 communes :
 - o Le groupement cantonal de professionnels est actuellement en sommeil
 - o Le tissu commercial et de services atteint le seuil permettant la mise en place d'une union commerciale structurée¹²
- Le Canton de Lanslebourg-Mont-Cenis compte 7 communes :
 - o Une association de professionnels est active sur les communes de Lanslebourg et Lanslevillard : une manifestation annuelle est organisée et un plan des professionnels de Lanslevillard a été mis en place en 2006
 - o Une association de professionnels existe mais est en sommeil à Bessans
 - o Les professionnels des 4 autres communes (Bramans, Sollières-Sardières, Termignon et Bonneval-sur-Arc) ne sont pas regroupés

OBJECTIFS

• Développer les liens entre les professionnels des communes et des cantons

- Renforcer la dynamique collective et son impact au niveau cantonal
- Dynamiser les partenariats entre les groupements de professionnels et les intercommunalités

12 « Le commerce en Maurienne - Diagnostic préparatoire à l'élaboration de l'OCMMR Maurienne » - Août 2007 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

METHODES ET MOYENS

- Fédération des acteurs économiques par la réactivation des associations de professionnels sur les cantons d'Aiguebelle et de La Chambre ; pour Lanslebourg-Mont-Cenis via 2 systèmes d'adhésion : par union commerciale existante ou par professionnel directement à la fédération
- Assistance administrative des groupements par la mise à disposition de personnes ressources sur un dixième de temps environ par :
 - o La commune d'Aiguebelle pour le canton d'Aiguebelle
 - o Le SIVOM¹³ de La Chambre pour le canton de La Chambre
 - o La Communauté de Communes Haute-Maurienne Vanoise (CCHMV) pour le canton de Lanslebourg-Mont-Cenis
- Soutien des opérations de communication, de promotion et d'animation mises en place par les groupements
- Développement des partenariats avec les offices de tourisme, les associations cantonales d'animation et les élus

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Groupements de professionnels

Intercommunalités / Communes

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
28 700 €	20 000 €	70%	23 600 €	11 800 €	50%

- Existence et fonctionnement des groupements de professionnels au niveau cantonal
- Progression du nombre d'adhésions aux groupements de professionnels
- Satisfaction des professionnels mesurée par des interviews ou questionnaires
- Nombre de réunions organisées, participation et ordre du jour
- Evolution du fonctionnement des groupements et des actions collectives : programme annuel d'actions au niveau cantonal, partenariats...

¹³ Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

Action 2-2: Accompagnement des « anciens » groupements de professionnels cantonaux

CONSTATS

Le canton de Modane (7 communes), puis celui de Saint-Michel-de-Maurienne (6 communes) ainsi qu'une partie du canton de Saint-Jean-de-Maurienne (6 communes sur 16) ont fait l'objet d'une opération similaire dans le passé. Celle-ci a permis une professionnalisation des acteurs économiques et donc du fonctionnement des unions commerciales et artisanales. Des groupements de professionnels à l'échelle intercommunale ont ainsi été créés et dynamisés :

- Le Groupement des Professionnels du Canton de Modane (GPCM) a été créé en juillet 1997 pour la réalisation de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)
- L'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Jean-de-Maurienne, créé dans les années cinquante, fut rebaptisée Groupement des Acteurs Economiques de Maurienne en août 1998
- Le Groupement Economique des Professionnels du canton de Saint-Michel-de-Maurienne (GEP) a été créé en juillet 2000, un mois avant la signature de la convention avec le FISAC pour l'extension de l'ORAC de Modane aux cantons de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne

Cependant, ces groupements sont fragiles, car conditionnés à l'engagement de quelques-uns dont la tâche est de concevoir, réaliser, gérer, communiquer, mobiliser, fédérer un milieu « individualiste », et ce en plus de la lourde charge d'être entrepreneur.

Un appui quotidien et une dynamisation régulière de l'ensemble des groupements de professionnels semblent donc essentiels pour garder un certain niveau de vitalité collective en Maurienne. Cela permettra de contrer les moments passagers où le manque de motivation de la part des professionnels et des leaders peut se faire ressentir¹⁴.

OBJECTIFS

• Pérenniser le dynamisme des professionnels dans la mise en oeuvre d'opérations collectives

- Renforcer la communication entre les professionnels et les municipalités au niveau cantonal
- Consolider la présence des groupements dans les partenariats locaux

¹⁴ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

METHODES ET MOYENS

- Assistance administrative des groupements :
 - o Pour le Groupement des Professionnels du Canton de Modane (GPCM), le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane (SICM) pourrait mettre à disposition une personne ressource un dixième de son temps
 - o La Communauté de Communes Maurienne Galibier s'engage à maintenir la mise à disposition d'une personne ressource un dixième de son temps pour le Groupement Economique des Professionnels du canton de Saint-Michel-de-Maurienne (GEP)
 - o Le Groupement des Acteurs Economiques de Maurienne (GAEM) souhaite maintenir le poste à mi-temps de son assistante et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne s'engage à financer la moitié de ce poste
- Intégration des professionnels de la Communauté de Communes de l'Arvan au GAEM
- Soutien des opérations de communication, de promotion et d'animation mises en place par les groupements
- Continuité des partenariats avec les offices de tourisme, les associations cantonales d'animation et les élus

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u>: Groupements de professionnels

Intercommunalités

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Cette action est financée par les intercommunalités et les groupements de professionnels ayant déjà bénéficié de ce type d'opération.

- Fonctionnement des groupements de professionnels au niveau cantonal
- Progression du nombre d'adhésions aux groupements de professionnels
- Satisfaction des professionnels et des élus, mesurée par des interviews ou questionnaires
- Nombre de réunions organisées, participation et ordre du jour
- Renforcement du fonctionnement des groupements et des actions collectives : programme annuel d'actions au niveau cantonal, partenariats...
- Représentativité des groupements cantonaux sur l'ensemble des professionnels

- Action n°3 -

Amélioration des performances des entreprises

CONSTATS

En Maurienne, le taux de population artisanale active par rapport à la population active totale est de 15%¹⁵; c'est légèrement supérieur au taux départemental qui est de 14,8%. Ceci valide le poids non négligeable du secteur artisanal et plus généralement d'un tissu économique de petites entreprises générant de l'activité et de l'emploi, même sur un territoire à vocation historiquement industriel et touristique.

La répartition des effectifs salariés dans le commerce est de 20,2%¹⁶ en Maurienne, contre 23% en Savoie. La vallée reste marquée par l'emploi industriel alors que le tissu commercial et de services est constitué d'une forte majorité de petites entreprises.

Il existe une relative déprise de certaines activités non alimentaires qui est à mettre en relation avec l'attraction de pôles urbains plus importants, notamment Chambéry et Albertville. Les possibilités objectives de réduire cette évasion spécifique tout en préservant les équilibres du tissu commercial local sont une des problématiques majeures à l'échelon du territoire¹⁷.

Les professionnels doivent anticiper et adapter sans cesse leur offre, leur moyen de distribution, leur accueil des clients et la mise en valeur des produits s'ils veulent pérenniser leurs activités. Ainsi, les actions visant à améliorer les pratiques commerciales et managériales des chefs d'entreprises, déjà initiées sur une partie du territoire, doivent impérativement être poursuivies et étendues à l'ensemble de la vallée.

Au cours des opérations précédentes, il est apparu que moins de professionnels que prévu assistaient aux formations : ces derniers préférent s'investir dans une vraie démarche de modernisation passant par un diagnostic, un bilan, des préconisations et un suivi d'actions de professionnalisation¹⁸. C'est donc cette formule qui sera retenue dans cette OCM Maurienne.

Il est important en première tranche d'établir un diagnostic, de mettre en exergue les professionnels qui ont un besoin ainsi qu'une envie de se faire accompagner dans le changement et de monter un véritable planning d'actions de professionnalisation.

Ces premiers groupes devraient être formés et accompagnés entièrement en première tranche.

¹⁵ Chiffres INSEE et RSA mentionnés dans le diagnostic de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

¹⁶ Registre du commerce et des sociétés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie - 2004

^{17 «} Le commerce en Maurienne - Diagnostic préparatoire à l'élaboration de l'OCMMR Maurienne » – Août 2007 – Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

¹⁸ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

OBJECTIFS

- Améliorer la compétitivité et les performances des petites entreprises commerciales et artisanales
- Permettre aux dirigeants qui le souhaitent de redéfinir la stratégie de leurs entreprises en ayant pour objectif de répondre au mieux aux attentes et demandes de leur clientèle et du client potentiel
- Etre source d'une dynamique territoriale pour les groupements d'entreprises
- Permettre le maintien et le développement d'un tissu commercial et artisanal efficient en termes de services à la population

Action 3-1 : Démarche de progrès des entreprises commerciales

METHODES ET MOYENS

Les très petites entreprises commerciales volontaires pour entrer dans une démarche de progrès sont visées par cette action. Les commerçants se verront proposer des actions de « Démarche Progrès », à la fois collectives et individuelles, reposant sur une approche globale et managériale de l'entreprise et s'inscrivant au niveau spatial sur les groupements d'entreprises existants.

- Sensibilisation des très petites entreprises à la qualité
 - o Pré sensibilisation de toutes les entreprises par un animateur FISAC
 - o Campagne de sensibilisation et de communication par les conseillers CCI¹⁹ et les groupements de professionnels
- Identification des commerçants prêts à adhérer à cette démarche et diagnostic personnalisé
 - o Pré diagnostic avec un conseiller CCI afin d'évaluer l'adéquation entre le chef d'entreprise volontaire et les objectifs de la démarche
 - o Engagement du chef d'entreprise
 - o Visite d'un « Client mystère » dans les points de vente et analyse du fonctionnement de l'entreprise par un cabinet spécialisé
 - o Restitution des résultats dans le cadre d'un entretien individuel avec le cabinet et le conseiller CCI
- Suivi et accompagnement du chef d'entreprise dans la mise en œuvre de la démarche
 - o Mise en œuvre d'un plan d'actions personnalisé avec le conseiller CCI
 - o Mise en oeuvre de trois actions de professionnalisation dispensées collectivement par des experts
- Mesure des résultats par l'évaluation de la dynamique de progrès de l'entreprise
 - o Valorisation des résultats collectifs et/ou individuels par le biais d'une communication et d'une promotion locale
 - o Pérennisation des résultats individuels et collectifs par des contrôles (prévus en seconde tranche)
 - o Mise en place de clubs « Qualité » (prévus en seconde tranche)

<u>Maîtrise d'ouvrage</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u> : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Cabinets spécialisés

¹⁹ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

-

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie envisage de suivre 18 entreprises commerciales réparties en deux groupes de travail de 9 personnes chacun pour la tranche 1.

Le coût de cette action est évalué à 3 000€ TTC par entreprise et une participation de 15% (440€ par entreprise) leur est demandée.

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
51 300 €	15 450 €	29%	30 900 €	15 450 €	50%

- Couverture de la campagne de sensibilisation et de communication mesurée par des interviews aléatoires de commerçants
- Auto évaluation de la qualité de la collaboration entre les conseillers de la CCI et les groupements de professionnels
- Nombre de commerçants engagés dans la démarche
- Nombre de diagnostics et visites « Client mystère » réalisés
- Satisfaction des commerçants quant aux résultats de ces diagnostics
- Accessibilité des plans d'actions personnalisés
- Nombre et contenu des actions de professionnalisation dispensées
- Nombre et satisfaction des participants à ces actions de professionnalisation
- Contenu des rapports d'intervention
- Evaluation de la dynamique de progrès de l'entreprise, améliorations apportées
- Mode et impact de la valorisation des résultats

Action 3-2 : Démarche de progrès des entreprises artisanales

METHODES ET MOYENS

A- CAPEA – Le cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale

Cette action concerne toutes les entreprises artisanales, idéalement de plus de trois salariés, voulant mettre en place une démarche de progrès continue pour améliorer leur performance d'aujourd'hui et préparer celle de demain.

L'approche se veut pédagogique, intégrant un parcours progressif, individuel et collectif.

Il y a trois niveaux d'acquisition dans la démarche de progrès CAPEA: Diagnostic découverte, Initiative et Action. Ces étapes sont à franchir chronologiquement par les entreprises intéressées. Ainsi, en première tranche un CAPEA Diagnostic découverte sera proposé à 40 entreprises, un CAPEA Initiative à 10 d'entre elles, et un CAPEA action à 5 d'entre elles.

- Sensibilisation des entreprises artisanales à la démarche de progrès et à ses intérêts
 - o Prospection
 - o Campagne de communication
- CAPEA Diagnostic découverte : 40 Diagnostics fonctionnels de positionnement et d'orientation au sein des entreprises afin de déterminer la démarche de progrès
 - o Entretien particulier avec un conseiller de la CMA sur les projets, préoccupations et difficultés au quotidien des chefs d'entreprises
 - o Evaluation des forces et faiblesses de l'activité
 - o Proposition d'accompagnement adapté à l'entreprise
- CAPEA Initiative : 10 entreprises accompagnées
 - o Etablissement d'un plan d'action basé sur le diagnostic réalisé dans l'entreprise
 - o Accompagnement du chef d'entreprise sur 3 ou 4 demi-journées
 - o Orientation du chef d'entreprise sur une journée finale
- CAPEA Action : 5 entreprises accompagnées
 - o Accompagnement individuel des chefs d'entreprises dans leurs démarches de progrès par un consultant
 - o Accompagnement collectif dans le cadre d'actions de professionnalisation spécifiques

B- L'artisanat alimentaire : Analyse et Actions

La proportion de l'artisanat alimentaire est la plus forte par rapport à l'ensemble des entreprises artisanales du territoire: 16% des entreprises artisanales relèvent de l'alimentaire contre 11% au niveau départemental, soit 172 entreprises artisanales au 1er janvier 2010.

Les besoins de cette filière sont donc à connaître précisément et à considérer avec grand intérêt, ne serait-ce que pour maintenir ce niveau de représentativité.

Cette action concerne les entreprises artisanales existantes et les porteurs de projet du secteur alimentaire.

- Réalisation d'une étude alimentaire afin de mettre à jour : la typologie du secteur (métiers de bouche, plats à emporter et agroalimentaire), la localisation géographique des professionnels, leur fonctionnement, leurs besoins et perspectives
 - o Préparation d'un questionnaire et réalisation de l'étude
 - o Analyse des résultats collectés
 - o Restitution auprès des élus du territoire
- Mise en œuvre d'actions spécifiques au secteur alimentaire en Maurienne
 - o Actions de formation ou de sensibilisation : réunions spécifiques et thématiques sur le territoire
 - o Visites d'entreprises pour la réalisation d'un état des lieux (forces / faiblesses) permettant des préconisations d'actions
 - o Visites avec réalisation de diagnostics hygiène pour les chefs d'entreprises
 - o Une sensibilisation aux « bonnes pratiques d'hygiène » destinée aussi bien aux porteurs de projet qu'aux chefs d'entreprises

<u>Maîtrise d'ouvrage</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u>: Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Le coût du CAPEA Action est évalué à 4 900€ TTC par entreprise et une participation de 7,52% (668,5€ par entreprise) leur est demandée.

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
70 500 €	35 250 €	50%	70 500 €	35 250 €	50%

Indicateurs et sources de vérification - CAPEA:

- Couverture de la campagne de sensibilisation et de communication mesurée par des interviews aléatoires d'artisans
- Nombre d'artisans engagés dans l'étape diagnostic découverte et satisfaction de ceux-ci quant aux résultats de ces diagnostics
- Nombre d'artisans engagés dans l'étape CAPEA initiative
- Accessibilité des plans d'actions personnalisés et satisfaction des artisans quant aux plans d'actions établis
- Qualité de l'accompagnement
- Nombre d'artisans engagés dans l'étape CAPEA action et satisfaction de ceux-ci

Indicateurs et sources de vérification - Artisanat alimentaire:

- Réalisation et qualité de l'étude
- Présentation des résultats de l'étude aux élus
- Satisfaction des élus quant au travail réalisé
- Réalisation de 10 diagnostics hygiène
- Réalisation d'une journée de sensibilisation aux « bonnes pratiques d'hygiène »
- Satisfaction des professionnels

- Action n°4 -

Préservation du tissu commercial et artisanal de proximité

CONSTATS

En Maurienne, le taux de radiation des entreprises artisanales est relativement important (9%) par rapport à l'ensemble du département, et nécessite de vérifier le devenir de l'Artisanat en Maurienne à court et moyen terme²⁰.

La problématique de la transmission d'entreprise est un enjeu à court terme plus qu'à moyen terme. L'âge des chefs d'entreprises pourrait déséquilibrer le tissu d'activités artisanales, et il apparaît nécessaire de rester vigilant quant à la transmission et survie de certains savoir-faire.

La même tendance se confirme pour les chefs d'entreprises commerciales, où il ressort que la moyenne d'âge est supérieure à 45 ans, et 15% des chefs d'entreprises du territoire ont plus de 58ans, contre 11% au niveau départemental.

Ainsi au regard du nombre important de très petites entreprises commerciales et artisanales maillant le territoire, et du vieillissement constaté des chefs d'entreprises, la mise en place d'une politique d'aide à la transmission – reprise volontariste s'avère nécessaire.

Parallèlement, le contexte économique mondial impact la reprise d'entreprises, ce qui amène à préconiser une intervention de préparation des cédants au plus tôt.

OBJECTIFS

- Assurer dans de bonnes conditions la transmission de fonds commerciaux et artisanaux
- Maintenir l'activité économique sur l'ensemble de la vallée de la Maurienne
- Maintenir les savoir-faire et l'emploi sur la vallée
- Enrayer les processus de réduction de l'offre commerciale et artisanale
- Sensibiliser les chefs d'entreprises à la préparation de la transmission de leur entreprise pour vendre dans des conditions optimum
- Accompagner les dirigeants souhaitant céder leur entreprise dans les démarches de la mise en vente (diagnostic mise en relation avec les professionnels journaux d'annonces comité d'évaluation)

²⁰ Diagnostic de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie - 2007

Action 4-1 : Préservation des entreprises commerciales

Compte tenu de la situation économique actuelle de la Vallée de la Maurienne, cette action s'adresse à l'ensemble des professionnels souhaitant céder leur entreprise. En effet, toute entreprise pérennisée participera au maintien du tissu économique local fortement impacté par la crise du secteur industriel. Pour cette tranche 1 la Chambre de Commerce s'engage à identifier et sensibiliser les dirigeants d'entreprises du secteur du commerce de détail de la restauration et de l'hôtellerie.

Actuellement, dans les missions de services publiques de la Chambre de Commerce de la Savoie, les dirigeants mauriennais accompagnés par le service Transmission représentent en moyenne 15 entreprises, soit 1% de l'ensemble des entreprises dont le dirigeant est âgé de 58 ans et plus sur le territoire. Au regard des 89 commerçants et des 71 responsables de cafés hôtels restaurants de plus de 58 ans, seule une petite partie des dirigeants susceptibles de transmettre leur entreprise est actuellement accompagnée par la CCI.

METHODES ET MOYENS

Cette action spécifique à la Maurienne a pour objectif de renforcer la mission traditionnelle de la Chambre au niveau départemental (une action identique a été conduite en 2008 dans le cadre de l'OCMMR de l'Avant Pays Savoyard). Il s'agit de procéder à une analyse du potentiel de transmissibilité sur ce territoire rural et de mettre en avant sa fragilité : il y a un risque important de disparition de commerces et de services de proximité ainsi que des savoirfaire locaux pour les habitants de la vallée.

- Actions de sensibilisation en coordination avec les animateurs de l'opération : Mailing et campagne téléphonique Il s'agit d'une campagne ciblée sur 148 dirigeants, commerçants et prestataires de services à la personne ; cette méthode est aujourd'hui utilisée par la CCI à destination des industries uniquement, et permet un retour sur appels de 40% en prise de rendez-vous en entreprise.
- Actions de communication :
 - o A l'initiative de la CCI de la Savoie, communiqué de presse dans le journal « Partenaires » de la CCI
 - o En partenariat avec les animateurs de l'opération dans les supports de communication locaux
- Accompagnement des dirigeants :
 - o Diagnostic de l'entreprise et de la situation personnelle du cédant
 - o Définition d'un plan d'action à l'aide du quide « cédant » de la transmission
 - o Intervention du Comité d'évaluation (experts professionnels de la transmission)
 - o Dossier de présentation de l'entreprise
 - o Mise en relation avec les repreneurs potentiels dans le cadre du partenariat Transcommerce par les professionnels adhérents
- Outils de diffusion : Site Internet Transcommerce et journal d'annonces
- Partage des outils de la bourse d'opportunités Transcommerce avec les conseillers création reprise de Maurienne Expansion

<u>Maîtrise d'ouvrage</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
9 985 €	4 993 €	50%	9 985 €	2 496 €	25%

- Copie du courrier de sensibilisation
- Synthèse des contacts téléphoniques de la campagne de sensibilisation (nombre de contacts aboutis / nombre de personnes intéressées par la démarche / prise de rendez-vous avec un conseiller technique)
- Revue de presse
- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre d'entreprises évaluées par le Comité
- Synthèse par activité et localisation des entreprises à céder suite à l'action
- Synthèse des motifs de refus d'entrée dans la démarche de préparation à la transmission
- Nombre de fermetures définitives
- Nombre de ventes de fonds et de droit au bail
- Nombre d'entreprises identifiées en difficultés

Action 4-2 : Préservation des entreprises artisanales

METHODES ET MOYENS

483 dirigeants d'entreprises artisanales ou mixtes de plus de 50ans ont été recensés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Savoie sur l'ensemble de la vallée de la Maurienne en 2009. Cela représente 37% de l'ensemble des chefs d'entreprises.

300 d'entre eux ont plus de 55ans, soit 23% de l'ensemble des artisans mauriennais.

Afin d'anticiper les transmissions d'entreprises, et de minimiser les risques de disparition d'activités artisanales, une étude des entreprises susceptibles d'être transmises dans les dix années à venir est proposée à l'échelle de la Maurienne.

- Repérage exhaustif et qualitatif des cédants potentiels ; entreprises pour lesquelles le dirigeant a plus de 50ans et/ou plus de dix ans d'activité et dont la disparition serait dommageable en termes de services à la personnes ou de perte de savoir-faire pour les PME/PMI :
 - o Préparation d'un questionnaire et réalisation de l'enquête
 - Analyse des retours
 - o Restitution des résultats de l'étude auprès des élus du territoire
 - o Mise en évidence des communes et des activités à soutenir en priorité

Cette analyse permettra d'apporter aux entreprises concernées du territoire un soutien adapté : amélioration de leur transmissibilité par des préconisations d'actions ou réalisation de diagnostics et d'évaluations en vue d'une transmission.

Pour cela, il sera proposé aux cédants potentiels détectés :

- Actions de sensibilisation : réunions spécifiques et thématiques sur le territoire
- Visites d'entreprises pour réaliser un état des lieux permettant des préconisations d'actions (cédants « non immédiats » : projet au-delà de deux ans)
- Visites avec réalisation de diagnostics et d'évaluations afin de réaliser la cession dans les meilleurs conditions (cédants « immédiats » : projet dans les deux années à venir)
- Mise en relation cédants/repreneurs (rendez-vous, bourse d'opportunités...)

Enfin, Maurienne Expansion se propose de mettre à disposition ses qualifications afin d'accompagner de manière rapprochée les repreneurs les plus critiques (activité et/ou secteur particulièrement importants à préserver) afin d'assurer la pérennisation de la transmission de l'entreprise. Cette intervention est financée par ailleurs, à hauteur de 1 440€ HT par porteur de projet accompagné, soit 360€ HT pour la phase de validation économique, 540€ HT pour la phase de structuration financière et 540€ HT pour le suivi du porteur de projet.

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Chambre de Métiers et d'Artisanat de Savoie

Maurienne Expansion

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
28 000 €	14 000 €	50%	28 000 €	7 000 €	25%

Indicateurs et sources de vérification:

- Réalisation de l'étude et qualité de celle-ci

- Restitution des résultats de l'étude

- Nombre et qualité des réunions spécifiques pour les cédants réalisées

- Participation des cédants potentiels à ces réunions

- 20 visites d'entreprises avec diagnostics et évaluation ou état des lieux

- 10 entrées en Bourse « cédants »

- Action n°5 -

Valorisation de l'artisanat d'art mauriennais

CONSTATS

L'artisanat d'art français à la fin du XX^e siècle est un mouvement culturel plus qu'un mouvement artistique comme l'Art nouveau français ou l'Arts & Crafts anglais de la seconde moitié du XIX^e siècle. Bien qu'il ressemble à ces deux courants en regroupant des artistes et des artisans d'art, il n'a pas réellement de cohérence esthétique ni de démarche artistique autre qu'une utilisation maximum de matériaux naturels. Il n'a pas de théoricien ni de leader.

L'artisanat d'art tente de mettre en place une conception nouvelle de la vie en société, une façon différente de fabriquer, un nouveau système marchand. Dès 1970, de jeunes contestataires pacifistes prônent un retour à la terre et un système de vie qui exclut le grand commerce et la consommation aveugle. Ils travaillent à créer des objets de la vie courante ou de décoration, esthétiques et utilisant les matières que leur offre la nature, le bois, la terre, la soie, le lin, la laine²¹.

Le territoire de Maurienne est caractérisé par une forte représentation d'entreprises d'artisanat d'art notamment dans les filières du bois, de la terre et du fer. Cette représentation s'explique en partie par un patrimoine architectural et culturel très important et une activité touristique annuelle.

Le développement de ces métiers d'art se heurte à certains blocages :

- le manque de visibilité locale et départementale du fait de l'isolement de certaines de ces entreprises²² et de leur mode de recensement
- un manque de moyens en termes de promotion
- la communication de l'entreprise parfois mal maîtrisée²³

OBJECTIFS

- Promouvoir l'artisanat d'art local et contribuer au développement culturel et artistique de la Maurienne
- Accompagner ces professionnels dans une structuration territoriale
- Réaliser une animation collective et communiquer autour de cet évènement

²¹ Wikipedia

²² Diagnostic de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie - 2007

²³ Charte d'engagement Panoram'ART – Professionnels des Métiers d'Art Rhône-Alpes

METHODES ET MOYENS

- Sensibilisation des artisans d'art à l'importance de se revendiguer comme tel et de s'associer à l'échelle Maurienne
- Extraction automatique des métiers d'art au sein du répertoire des métiers
- Création d'une association regroupant les métiers d'art de la Maurienne (industriels, artisans, artistes)
- Inscription de l'action dans le Programme d'Actions pour une Nouvelle Organisation en Rhône-Alpes des Métiers d'Art (Panoram'Art)
- Structuration de l'association créée
- Préparation et réalisation d'une animation collective (portes ouvertes des ateliers d'art avec parcours itinérant sur la vallée en période touristique par exemple) précédée d'une formation scénique en lien avec la tenue de stand assurée par la CMA73
- Communication collective autour de cette animation
- Référencement des membres de l'association sur Internet en se rapprochant de amagalerie.com, site portail des artisans d'art français
- Participation à des expositions extérieures à la Maurienne
- Invitation en Maurienne d'artisans d'art reconnus

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

Les artisans d'art mauriennais

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
19 781 €	3 750 €	19%	10 781 €	3 750 €	35%

Indicateurs et sources de vérification:

- Répertoire des métiers de la CMA²⁴
- Existence légale et fonctionnement de l'association
- Représentativité de l'association au sein des artisans d'art
- Qualité de l'animation proposée
- Participation à l'animation proposée
- Qualité de la communication collective
- Nombre d'expositions où l'association était présente
- Présence sur Internet

²⁴ Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

- Action n°6 -

Promotion de l'identité locale Maurienne

CONSTATS

Le renforcement de l'appareil commercial et artisanal du territoire passe par une reconquête et une fidélisation de la clientèle locale. L'affirmation du dynamisme économique local, d'une identité, d'un projet commun sont basés sur la communication.

Le bilan de l'étude « compétitivité et fonctionnement de l'appareil commercial de la vallée de la Maurienne » finalisé en 2001 par le cabinet SM Conseil, proposait de développer la communication sur l'ensemble de l'offre commerciale de la vallée.

Car si le taux d'emprise global était de 75 % sur les achats effectués par la clientèle locale en 2007, le Pays de Maurienne doit tout de même faire face à une évasion commerciale spécifique à certains territoires (le canton d'Aiguebelle notamment) et à certains secteurs d'activité (achats non alimentaires)²⁵.

Nous avons vu qu'au cours des opérations précédentes la communication collective a été l'un des facteurs grâce auxquels les groupements de professionnels ont pu se développer²⁶. Néanmoins, les outils de communication ont été trop peu réalisés et sont aujourd'hui désuets.

Le comportement des consommateurs a évolué et être visible sur Internet est une condition de survie à court terme pour les acteurs économiques. Ce besoin de s'adapter aux nouvelles technologies était souligné dans un document sur le commerce en Maurienne réalisé par la CCI en juillet 2007. Les ventes en ligne ont augmenté de 30% durant le premier trimestre 2009²⁷ et le plan gouvernemental « France Numérique 2012 » présenté à l'automne 2008 vise à accélérer l'intégration des nouvelles technologies dans l'économie française, notamment par la sensibilisation accrue des petites et très petites entreprises, le développement du commerce électronique et du télétravail.

Hors cet outil, coûteux en temps, est peu exploité en Maurienne, et semble parfois inaccessible aux commerçants et aux artisans.

Le système de fidélisation mis en place sur les trois cantons ayant déjà bénéficié d'opérations collectives est par ailleurs à renforcer et à étendre aux autres cantons. Les possibilités offertes par le système n'ont en outre pas été suffisamment comprises ni exploitées.

Les entreprises commerciales et artisanales se regroupant au sein d'unions de professionnels constituent les principaux acteurs de cette communication.

^{25 «} Le commerce en Maurienne - Diagnostic préparatoire à l'élaboration de l'OCMMR Maurienne » - Août 2007 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

²⁶ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

²⁷ « Le Monde des Artisans – Supplément Guide des Technologies de l'Information et de la Communication » - 2009

OBJECTIFS

- Soutenir la création d'une identité collective aux professionnels afin d'encrer leur image à celle du territoire
- Enclencher des dynamiques entre les groupements de professionnels
- Valoriser et promouvoir le commerce et l'artisanat mauriennais
- Fidéliser la clientèle afin de réduire l'évasion en dehors de la Maurienne.

Action 6-1: Promotion du pays de Maurienne

METHODES ET MOYENS

- Intervention d'un cabinet conseil :
 - o Réalisation d'une expertise pour évaluer la représentativité des structures associatives existantes par rapport à l'ensemble des professionnels cantonaux
 - o Analyse des attentes au niveau de la communication collective et cantonale
 - o Définition d'une stratégie de communication commune à l'ensemble de la vallée
- Sensibilisation des commerçants et artisans aux nouvelles technologies d'information et de communication
- Référencement et positionnement des commerçants et artisans de la vallée sur Internet
- Intervention de la Chambre de Commerce et d'Industrie :
 - o Création d'un site Maurienne sur un portail Internet de commerçants et d'artisans intégrant la stratégie de communication collective définie avec le cabinet conseil
 - o Accompagnement de 25 commerçants et artisans volontaires dans la mise en place et l'animation de leur site « vitrine complète » permettant de présenter et de vendre leurs produits, services et savoir-faire en ligne
 - o Création de ces 25 vitrines de boutiques sur la plateforme AchatSavoie, cofinancées à 50% par les commerçants et artisans volontaires
- Création et diffusion d'outils de communication communs comme des sacs durables avec charte graphique
- Diffusion de la carte de fidélité et optimisation de son utilisation par des ateliers animés par la société créatrice de ce produit

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat du Pays de Maurienne

Maîtrise d'œuvre : Syndicat du Pays de Maurienne

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Intervenants privés

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
40 390 €	14 982 €	37%	40 390 €	14 007 €	35%

- Description de la mission du cabinet conseil
- Qualité de l'intervention du cabinet conseil mesurée par la satisfaction des participants
- Qualité et représentativité de la stratégie de communication commune proposée
- Classement des commerçants et artisans mauriennais dans les moteurs de recherche
- Qualité et dynamisme du site de commerçants et d'artisans mauriennais
- Nombre, qualité et dynamisme des vitrines individuelles de commerçants et d'artisans mauriennais
- Nombre et qualité des sacs durables
- Diffusion des sacs durables et satisfaction des utilisateurs
- Connaissance et utilisation des cartes de fidélité cantonales

Action 6-2: Promotion au niveau cantonal

En dehors de la communication « Maurienne », il faut continuer de promouvoir les centres bourgs par des actions de communication à une échelle cantonale, de moindre envergure mais plus fréquentes.

Ces actions de promotion doivent permettre d'informer au plus près et à plus grande fréquence, la population, tant locale que saisonnière.

METHODES ET MOYENS

Des guides de professionnels avaient été édités dans les opérations précédentes sur les cantons de Modane et de St-Michel-de-Maurienne. Ils avaient permis de créer un lien entre professionnels et consommateurs et de mettre en valeur le tissu économique local.

Il était également souligné dans le bilan des opérations précédentes que cet outil restait trop local et coûteux à mettre à jour.

Maurienne Expansion est en cours de réalisation d'un annuaire de professionnels au niveau de la vallée qui sera mis en ligne début 2010. Cet outil proposera aux professionnels de se présenter de manière plus complète et de mettre le site à jour en temps réel. L'accès aux informations sera possible via plusieurs mots clés.

Au titre de cette opération, certains cantons souhaitent, en plus, éditer ou rééditer un guide des professionnels afin de renforcer le lien de proximité avec les consommateurs : la population locale mais également la population saisonnière et touristique. Ce guide facilitera par ailleurs la connaissance et la communication entre les professionnels des communes composant les territoires cantonaux afin de perpétuer et accentuer la dynamique collective. Cet outil palliera enfin aux lacunes d'informations existantes.

Les cantons vont développer un plan média en intégrant les recommandations du cabinet conseil et l'analyse de l'expérience déjà acquise au niveau local. Les moyens utilisés seront notamment des insertions presse (vœux, publicités, promotion d'une entreprise) en profitant également des évènements commerciaux du moment (fêtes des mères, noël, périodes de soldes...), la radio, les affiches et flyers...

Lors des opérations précédentes, les cantons de Modane, St-Jean-de-Maurienne et St-Michel-de-Maurienne ont mis en place un système de fidélisation de la clientèle. Une carte de fidélité permet aux consommateurs d'accumuler à chaque achat des points se transformant en chèques cadeaux. Un fichier client et un site Internet sont associés à la carte et aident les commerçants et artisans à affiner leur connaissance des habitudes d'achat de leurs clients, et d'exploiter ces données à des fins marketing.

Ces cantons auront besoin de réimprimer 10 000 cartes de fidélité en tranche 1, et de tester des formules marketing (envoie de courrier ou sms aux clients...); les autres cantons auront davantage de besoins lors des tranches ultérieures.

<u>Maîtrise d'ouvrage</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u> : Groupements de professionnels

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
59 075 €	28 044 €	47%	59 075 €	28 044 €	47,6%

Indicateurs et sources de vérification:

- Réalisation des actions prévues

- Qualité de ces actions et satisfaction de la population

- Impact de la communication

- Action n°7 -

Affirmation d'une vitalité locale

CONSTATS

Sur les trois territoires ayant déjà bénéficié d'un dispositif Fisac, les groupements de commerçants et artisans, en partenariat avec les collectivités locales, ont créé des manifestations. Celles- ci, au fil des ans, ont été reconduites, se sont étoffées, et sont devenues des « rendez vous à ne pas manquer » (Fête du pain, Foire aux plants, Puces et Brocantes, repas dansant estival...). Ces manifestations ne doivent pas être abandonnées car elles participent à la renommée, la notoriété et l'assise territoriale que les groupements de professionnels ont acquises progressivement.

Ces manifestations existantes doivent donc perdurer, être améliorées sur l'ampleur de la manifestation, sur la couverture médiatique, et par une implication encore plus forte de la part des groupements de professionnels.

Il en est de même pour les territoires n'ayant pas encore bénéficié de ce type d'opération.

De plus, afin de contribuer pleinement à l'image de la Maurienne comme « bassin de vie et de consommation », un changement d'échelle dans les actions collectives sur l'ensemble du territoire est indispensable.

Ces actions devraient fédérer l'ensemble des acteurs et véhiculer l'image Maurienne sur un territoire plus vaste. Une communication en conséquence s'avère alors nécessaire²⁸.

Toutefois, en dehors de cette action « Maurienne », il conviendra de continuer à dynamiser les centres bourgs par des actions collectives, à une échelle cantonale, de moindre envergure, mais plus fréquentes, pour ne pas laisser s'essouffler la dynamique lancée.

Considérant la géographie du pays de Maurienne, son positionnement dans les Alpes, son histoire transfrontalière, ses caractéristiques touristiques affirmées, la montagne, les activités sportives liées à la montagne, ainsi que le patrimoine culturel, semblent être le fil conducteur des animations commerciales instaurées dans les différents lieux de la vallée.

Ces actions à une échelle cantonale concourront à fédérer les groupements cantonaux et augmenteront leur efficacité lors d'actions Maurienne. De plus, elles constitueront le lien entre les professionnels, la population et les visiteurs accueillis en Maurienne.

Par ailleurs, les professionnels ont fait part d'une demande forte en terme d'accompagnement à la définition d'animations significatives en fonction du territoire divers et varié de la Maurienne.

²⁸ Bilan global du dispositif Opération Rurale Collective Moyenne Maurienne - Syndicat des Pays de Maurienne - 2007

OBJECTIFS

- Affirmer une vitalité fédératrice en Maurienne
- Valoriser les compétences locales et l'image Maurienne
- Dynamiser les manifestations mises en œuvre
- Créer un programme d'animations cohérentes sur l'ensemble de la vallée de la Maurienne

METHODES ET MOYENS

L'idée est de faire travailler ensemble les commerçants et les artisans de la vallée afin de mettre en œuvre une action d'animation collective qui serait un temps fort fédérateur à l'échelle de la Maurienne.

Cette manifestation pourrait prendre différentes formes et mobiliser l'ensemble des professionnels en impliquant plusieurs corps de métiers afin d'être aussi transversale que possible.

Elle pourrait s'associer à d'autres manifestations d'envergure en Maurienne : par exemple, le 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, la fête du commerce à l'automne lancée par les Chambres Consulaires qui est organisée à l'échelon national ou les évènements sportifs autour du vélo car la Maurienne compte les plus grands cols alpins mythiques du Tour de France.

Cette manifestation pourrait également faire le lien entre toutes ou certaines des animations cantonales existantes.

Enfin elle pourrait aussi prendre la forme d'une deuxième édition des artisanales de Maurienne.

La mobilisation du plus grand nombre est un garant de richesse et un défi tout à la fois, étant donné la diversité des acteurs et l'étendue de la vallée.

Cette mobilisation sera initiée avec le consultant qui interviendra au niveau des groupements (cf. Action 2) en début d'opération. Il utilisera la méthode QQQCCP²⁹ et le diagramme de Gantt pour faciliter la définition et le suivi de l'avancement du projet collectif.

Des rendez-vous d'étapes seront fixés régulièrement avec l'intervenant et les animateurs FISAC pendant l'année précédent la réalisation de l'évènement, ce qui, parallèlement, assurera le lien entre les acteurs.

Enfin le consultant reviendra assister à l'animation collective afin d'en avoir un vécu direct, et établira un bilan avec les acteurs.

Une telle manifestation nécessite l'intervention d'un animateur professionnel pour aider les acteurs à la mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Les coûts prennent en compte les frais de communication, de logistique, de location de chapiteaux, de gardiennage.

Cette manifestation pourrait se dérouler sur 6 ou 7 jours au regard de l'étendue du territoire et du nombre de cantons.

²⁹ « Quoi Qui Où Quand Comment Combien Pourquoi » ; méthode permettant d'établir un plan d'action

<u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maître d'œuvre :</u> Syndicat du Pays de Maurienne

Les professionnels de la vallée

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
39 983 €	19 128 €	48%	37 211 €	17 709 €	44%

- Implication des groupements dans la définition de l'animation collective mesurée par le consultant
- Participation des professionnels à la préparation et la mise en œuvre de l'animation
- Réalisation du cahier des charges de la manifestation Maurienne
- Quantité et qualité de la communication avant et après la manifestation
- Qualité de l'animation collective
- Quantité et qualité de l'animation cantonale
- Participation et satisfaction de la population

Action 7-1: Animations sur le canton de Lanslebourg-Mont-cenis

La Haute-Maurienne Vanoise est un massif à vocation essentiellement touristique et agricole dans lequel les Offices de Tourisme et la Communauté de Communes du territoire s'associent pour organiser des manifestations.

Le Groupement des professionnels du canton de Lanslebourg-Mont-Cenis souhaiterait mettre en place d'autres évènements pour amplifier cette dynamique. Celle-ci renforcerait également le lien entre la population locale, la population touristique, saisonnière, et les professionnels, tout en valorisant les filières locales et en renforçant l'image de qualité du territoire.

METHODES ET MOYENS

- Participation au déroulement de festivals d'été à l'échelle cantonale :
 - o Invitation de musiciens pour attirer les visiteurs et les locaux
 - o Communication diffusée à l'échelle de la vallée de la Maurienne
- Organisation de défilés de mode pour présenter les nouvelles collections montagne été et hiver (prêt à porter, chaussures, compositions florales...).
 La particularité de ce défilé serait de présenter les tenues autour d'une chorégraphie dansante, mais également de minis représentations théâtrales et de sketchs. Ce défilé serait alors un véritable spectacle, présenté plusieurs fois dans l'année (5 fois l'hiver et 5 fois l'été) pour valoriser des collections différentes.
 - Par ailleurs il pourrait être entrecoupé de sketchs, qui présenteraient les autres professions existantes et qui n'ont pas de lien direct avec la montagne (restauration, hôtellerie, alimentaire....).
 - Un tel défilé nécessite un important travail de préparation (danse et théâtre) pour les personnes qui défileront.
- Profiter de l'intervention du conseiller au niveau de la Maurienne pour réfléchir avec le groupement économique cantonal à un programme annuel et pluriannuel d'animations.
- Le groupement pourrait participer à des salons extérieurs pour promouvoir le tissu économique du canton.

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
45 682 €	21 160 €	46%	43 682 €	17 515 €	40%

- Implication lors des animations cantonales
- Quantité et qualité des animations proposées
- Participation et satisfaction de la population
 Nombre et types de salons extérieurs où les professionnels du canton sont représentés
- Qualité et impact de la communication

Action 7-2: Animations sur le canton de Modane

Le Groupement des Professionnels du Canton de Modane réalise des manifestations commerciales régulières qui permettent de promouvoir et dynamiser l'espace marchand cantonal.

Toutefois, il manque une véritable manifestation de grande envergure qui dépasserait l'échelle du canton voire de la vallée de la Maurienne et inciterait la population locale et touristique frontalière à venir sur le canton de Modane ces jours là.

METHODES ET MOYENS

- Réalisation d'un évènement autour du vélo route et VTT :
 - o Présentation de vélos animée par différentes marques nationales et étrangères
 - o Organisation d'un marché d'occasion
 - o Organisation de compétitions tous niveaux

Les compétitions se dérouleraient dans différents lieux du canton, avec des remises de prix représentant des groupes de métiers (ex : prix des boulangers, prix des menuisiers...).

- o Présentation de spectacles en relation avec le vélo : « Shows vélos trials »
- o Animation destinée aux enfants: « Vélo et sécurité routière », « entretien et réparation de son vélo », « la maîtrise de son vélo »
- o Concours « OVNI » : Organisation des Vélos Non Identifiés ; Il s'agira de laisser cours à l'imagination, et de récompenser le plus original.
- Invitation de sportifs renommés pour des rencontres avec le public
- Organisation d'une grande soirée de clôture avec :
 - o Diffusion des résultats
 - o Remise de prix spéciaux
 - o Rétrospective de l'événement
 - o Concert
- Développement de partenariats avec les Offices de Tourismes, les mairies qui pourront s'associer à la dynamique créée et contribuer à la renforcer.

Les adhérents du GPCM s'impliqueront dans leurs établissements, avec des jeux et des thématiques autour du vélo sous la bannière de « je fais mes courses en vélo et j'ai des remises », sans omettre la décoration, originale et adaptée.

Les adhérents seront largement impliqués dans les départs et les arrivées des différentes compétitions, les concours, les présentations : une occasion de les fédérer grâce à l'événement, de les valoriser, et de diriger les visiteurs dans les établissements pour s'inscrire, retirer l'information, jouer....

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
20 633 €	9 200 €	45%	20 633 €	5 158 €	25%

- Quantité et qualité des animations proposées
 Participation et satisfaction de la population
 Qualité et impact de la communication

Action 7-3: Animations sur le canton de Saint-Michel-de-Maurienne

METHODES ET MOYENS

- Participation active à l'animation et à la dynamisation cantonale :
 - Partenariat avec les associations locales
 - o Travail en commun avec elles pour renforcer les manifestations existantes et développer l'animation cantonale
- Réalisation d'un évènement sur le thème de la détente et des loisirs ; l'idée est de faire de St Michel, pendant 3 jours une vitrine des offres détentes et loisirs de la vallée de La Maurienne.
 - La cible principale est la population mauriennaise, invitée à mieux connaître sa vallée ainsi que la variété d'activités qu'elle propose ainsi que la qualité de ses savoir-faire.
 - o Préparation de l'évènement
 - o Animation:
 - Sportives (guides, accompagnateurs, moniteurs de ski...), randonnées à thèmes
 - Culturelles (musées, cinémas, théâtres...)
 - Créatives (peinture, sculpture...) avec démonstrations de professionnels et ateliers pratiques pour les visiteurs
 - A destination des enfants avec des ateliers découverte sur la vallée et ses savoir-faire
 - Nocturne avec des animations de rue, des animations commerciales et artisanales en relation avec la détente et les loisirs
 - o Communication autour de la manifestation à l'échelle de la vallée
 - o Valorisation du tissu économique et artisanal du canton

Les adhérents du GEP, s'impliqueront dans leurs établissements, avec des jeux, des décorations et des thématiques en relation avec la détente et le loisir.

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
21 594 €	9 600 €	44%	21 954 €	5 399 €	25%

- Quantité et qualité des animations proposées
- Participation et satisfaction de la population
- Qualité et impact de la communication

Action 7-4: Animations sur le canton de Saint-Jean-de-Maurienne

L'ambition des commerçants et artisans du canton de Saint-Jean-de-Maurienne est de mieux se faire connaître auprès des consommateurs résidents hors vallée.

Pour l'ensemble de ces manifestations, il convient donc de développer la communication vers un nouveau public afin de véhiculer le caractère agréable, dynamique et festif de la vallée et d'attirer une clientèle complémentaire en dehors du tourisme des stations.

METHODES ET MOYENS

- Renforcement et innovations du groupement lors de la fête du pain :
 - o Partenariat avec les municipalités et offices de tourisme
 - o Valorisation d'anciennes variétés de céréales pour la confection du pain qui est à l'honneur dans cette fête
 - o Décorations et costumes communs pour les artisans et les commerçants
 - o Communication autour de la manifestation dépassant l'échelle vallée
- Mise en place d'un salon sur un thème à définir (salon d'automne, salon du goût et des couleurs...)
 - o Préparation de l'évènement
 - Animation
 - o Valorisation du tissu économique et artisanal du canton
- Innovation dans les animations culturelles d'été
 - o Préparation de l'évènement
 - Animation
 - o Valorisation du tissu économique et artisanal du canton
 - o Communication autour de la manifestation dépassant l'échelle vallée
- Organisation d'un plan d'animation annuel et pluriannuel

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
45 897 €	21 200 €	46%	45 897 €	11 474 €	25%

- Quantité et qualité des animations proposées
 Participation et satisfaction de la population
 Qualité et impact de la communication

Action 7-5: Animations sur le canton de La Chambre

METHODES ET MOYENS

- Réflexion et définition d'un thème pour les animations cantonales en harmonie avec celui du territoire
- Participation active à l'animation et à la dynamisation cantonale :
 - o Partenariat avec les associations locales
 - o Travail en commun avec elles pour renforcer les manifestations existantes et développer l'animation cantonale
- Participation au marché nocturne estival qui regroupe les commerçants et les artisans du canton
 - o Préparation et animation de l'évènement
 - o Valorisation du tissu économique local et notamment des artisans d'art
 - o Communication autour de la manifestation à l'échelle vallée

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
9 368 €	4 000 €	43%	9 368 €	4 000 €	43%

- Quantité et qualité des animations proposées
- Participation et satisfaction de la population
- Qualité et impact de la communication

Action 7-6: Animations sur le canton d'Aiguebelle

METHODES ET MOYENS

- Réflexion et définition d'un thème pour les animations cantonales en harmonie avec celui du territoire
- Participation active à l'animation et à la dynamisation cantonale :
 - o Partenariat avec les associations locales
 - o Travail en commun avec elles pour renforcer les manifestations existantes et développer l'animation cantonale
- Mise en place d'un défilé de mode, très demandé par la population environnante qui est éloignée du bourg de Saint-Jean-de-Maurienne
 - o Préparation de l'évènement
 - Animation
 - o Valorisation du tissu économique et artisanal du canton
 - o Communication autour de la manifestation à l'échelle vallée
- Accueil des nouveaux commerçants et artisans annuellement

Plan de financement - FONCTIONNEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
10 368 €	4 400 €	42%	10 368 €	4 400 €	42%

- Quantité et qualité des animations proposées
- Participation et satisfaction de la population
- Qualité et impact de la communication

- Action n°8 -

Evaluation de l'opération

CONSTATS

Les opérations collectives précédentes n'ont pas entraîné de véritables évaluations intermédiaires. Les critères de réussite, les indicateurs et les moyens de contrôle n'étaient pas clairement définis.

Ce manque de « bilans qualitatifs » se fait ressentir auprès des élus, des partenaires et des techniciens travaillant dans ce domaine. Une évaluation des politiques publiques, en faveur du commerce et de l'artisanat, mises en place sur le territoire mauriennais, est souhaitable pour un développement efficace et cohérent du territoire.

Afin d'analyser au mieux les réalisations, un bilan quantitatif et qualitatif à chaque fin de tranche semble nécessaire.

Un bilan global final, en fin de troisième tranche de cette opération, mettra en avant l'impact de cette opération FISAC sur le tissu économique local de la Maurienne.

OBJECTIFS

- Tirer le meilleur enseignement possible des opérations collectives réalisées sur le territoire
- Définir les axes de développement des tranches suivantes les plus appropriés
- Privilégier les actions les plus pertinentes

METHODES ET MOYENS

Un cabinet spécialisé interviendra en début d'opération pour élaborer le référentiel de départ auquel seront confrontées les données recueillies aux termes de chaque tranche. Cela permettra de voir se dessiner l'impact des actions mises en œuvre tranche après tranche.

- Préparation de l'évaluation en début d'opération:
 - o Réunion avec le comité de pilotage de l'opération collective de modernisation :
 - actualiser le contexte et les enjeux de la démarche, les attentes des différents partenaires,
 - confirmer l'identité des personnes ressources,
 - présenter les différentes méthodes et techniques à mobiliser durant la mission,
 - valider le calendrier de programmation des différentes étapes de la mission.
 - o Réunion avec les animateurs recrutés au titre de l'opération :
 - Collecter les documents et les données disponibles,
 - Elaborer le référentiel d'évaluation et les indicateurs associés
 - Préparer l'arbre des objectifs,
- Bilan en fin de tranche 1:
 - o Analyse quantitative et qualitative des actions réalisées :
 - Bilan physico financier des actions
 - Réalisation de 30 entretiens de personnes ressources
 - Bilan d'évaluation intermédiaire
 - Présentation des résultats au comité de pilotage
 - o Enquête auprès des commerçants:
 - Conception du questionnaire
 - Réalisation de l'enquête et analyse des résultats
 - Rapport final d'évaluation
 - Présentation des résultats au comité de pilotage

<u>Maîtrise d'ouvrage</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u>: Syndicat du Pays de Maurienne

Cabinet privé

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%
14 020 €	7 010 €	50%	14 020 €	7 010 €	50%

- Cahier des charges du consultant et réalisation de celui-ci
- Rapports du consultant
- Satisfaction du comité de pilotage quant à l'intervention du consultant Pertinence des conclusions du bilan
- Utilisation du bilan pour définir les axes de développement des tranches suivantes

AIDES DIRECTES AUX ENTREPRISES

- Action n°9 -

Aides directes à la modernisation des entreprises

CONSTATS

Dans un contexte économique peu favorable, les politiques publiques précédentes, dont les ORC, ont eu un effet d'entraînement appréciable pour la modernisation des points de vente. Ces aides à la modernisation permettent aux entreprises de réaliser un investissement programmé soit à plus court terme, soit à plus grande échelle. Ces aides ont donc un effet levier.

Les modernisations ont eu un impact direct sur le dynamisme économique local et ont impulsé un changement collectif puisque la modernisation de chaque entreprise a contribué à l'amélioration visuelle des pôles commerciaux.

On constate certaines disparités intra Maurienne. Des cantons sont plus touchés par un manque de vigilance sur l'entretien des établissements et un certain vieillissement de l'appareil commercial, notamment Aiguebelle qui a des besoins de rénovation (27 % des commerces) et d'entretien (40 % des commerces) importants, et La Chambre avec 14 % de ses commerces nécessitant une rénovation, et 44 % manquant d'entretien.

D'autres cantons sont moins touchés tout en ayant des besoins plus spécifiques, notamment en Haute Maurienne Vanoise où peu de rénovation est nécessaire (2%), mais où 47% des commerces nécessitent de l'entretien³⁰.

Lors du diagnostic de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat datant d'août 2007, 72,9 % des entreprises artisanales en Maurienne déclaraient avoir des projets d'investissement dans les années à venir contre 67,8% en Savoie. L'échéance de ces projets d'investissement semblait urgente puisque :

- > 87,9% des entreprises souhaitaient les réaliser au cours des 3 années à venir
- ➤ 12.1% dans les 3 à 5 ans
- > 0% dans plus de 5 ans³¹

^{30 «} Le commerce en Maurienne - Diagnostic préparatoire à l'élaboration de l'OCMMR Maurienne » - Août 2007 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

³¹ Diagnostic de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

OBJECTIFS

- Moderniser les entreprises afin qu'elles s'adaptent aux mutations de leur environnement
- Assurer le maintien et le développement de structures économiques saines sur le canton
- Améliorer le visuel linéaire commercial de la Maurienne

METHODES ET MOYENS

- Installation d'un comité de pilotage de l'OCM avec des représentants de l'Etat (Sous-Préfecture, Trésorerie Générale), de la Région Rhône-Alpes, du Département de la Savoie, des chambres consulaires, des groupements de professionnels, des intercommunalités et du syndicat du Pays de Maurienne
- Définition des critères d'attribution du fond par le comité de pilotage
- Diffusion de l'information relative à ce fond (procédures, critères, délais, montants...) auprès de toutes les entreprises de la Maurienne
- Accompagnement des entreprises intéressées pour monter un dossier de candidature par les chambres consulaires
- Dépôt des candidatures
- Sélection de 80 dossiers en tranche 1 par le comité de pilotage
- Suivi des réalisations de modernisation

<u>Maîtrise d'ouvrage</u> : Syndicat du Pays de Maurienne

<u>Maîtrise d'œuvre</u>: Les entreprises

Plan de financement - INVESTISSEMENT :

Coût prévu	FISAC sollicité	%	Base FISAC subventionnable	FISAC obtenu	%	LC-CG73 obtenu	%
1 213 200 €	115 000 €	9,5%	1 213 200 €	115 000 €	9,5%	115 000 €	9,5%

- Composition du comité de pilotage
- Pertinence des critères de sélection
- Couverture de la diffusion de l'information via l'interview d'un échantillon aléatoire d'entreprises sur chaque canton
- Qualité et nombre de dossiers déposés : type d'intervention, montant de l'investissement, lieu d'implantation des entreprises
- Qualité et nombre de dossiers retenus
- Délais et qualité des réalisations des entreprises
- Evolution du chiffre d'affaire des entreprises aidées